

Port de Loctudy - Ile-Tudy

Port de Loctudy : espaces "Plaisance" gérés en régie par le Syndicat mixte

Basse saison : janvier à mars et octobre à décembre

Mi-saison : avril à juin et septembre

Haute saison : juillet - août

Corps-mort

Longueur maxi	Poste à l'année	Poste à l'année (échouable ⁽²⁾)
4,2	98	73
4,49	105	79
4,99	115	86
5,49	138	104
5,99	148	111
6,49	158	119
6,99	169	127
7,49	179	134
7,99	189	142
8,49	208	156
8,99	218	164
9,49	228	171
9,99	239	179
le ml suppl.	15	12

Quai

Longueur maxi	Largeur maxi	QUAI JOURNÉE ⁽³⁾		
		Basse saison	Mi-saison	Haute saison
4,99	2,00			
5,49	2,15			
5,99	2,30			
6,49	2,45			
6,99	2,60	8	10	13
7,49	2,70	9	12	14
7,99	2,80	9	12	14
8,49	2,95	10	13	16
8,99	3,10	10	13	16
9,49	3,25	11	15	18
9,99	3,40	11	15	18
10,49	3,55	13	16	20
10,99	3,70	13	16	20
11,49	3,85	13	17	21
11,99	4,00	13	17	21
12,49	4,15	15	19	24
12,99	4,30	16	21	25
13,49	4,60	17	22	27
13,99	4,60	18	24	30
le ml suppl.		6	7	9

Cale de mise à l'eau

Jour	5,00 €
Semaine	15,00 €
Mois	35,00 €
Saison (juin à sept.)	60,00 €
Année	80,00 €

Accès toutes cales
gérées par
"Pêche et Plaisance
de Cornouaille"

Tarifs particuliers

Multicoque	Coefficient de majoration de 1,5 pour les places au mouillage
Association nautique du port	10% des tarifs emplacement (hors escale)
Bateau du patrimoine	50% des tarifs emplacement (hors activités commerciales)
Ressource RH	30€/heure
Frais de dossier	50 €
Forfait occupation illégale	Frais de dossier + tarif emplacement majoré (multiplié par 3)
Liste d'attente	10 €

(1) Tarifs indiqués en TTC sauf indication contraire (tarifs évolutifs en fonction du taux de TVA en vigueur)

(2) Les zones échouables sont définies par le Syndicat mixte et correspondent aux zones au dessus de la cote 0.

(3) Taxe de séjour incluse dans les tarifs journaliers (0,44 € / navire)

Mouillage sur chaînes traversières

Longueur maxi	Poste à l'année
< à 5 m	208
> à 5 m	280

Corps-mort individuel

Longueur maxi	Poste à l'année
< à 5 m	52
De 5 à 8 m	89
> à 8 m	146

Bouée

Longueur maxi	Largeur maxi	Poste à l'année	du 01/09 au 30/06	Bouée journée ⁽³⁾	Bouée mois ⁽³⁾ Hors 7 et 8
5		469	374	9	47
6,49		592	468	11	62
7,99		744	592	12	72
9,99		878	686	13	89
11,99		999	815	15	104
> à 12 m		1351	1091	21	124
Bateau de pêche		413			

Cale de mise à l'eau

Jour	5,00 €
Semaine	15,00 €
Mois	35,00 €
Saison (juin à sept.)	60,00 €
Année	80,00 €

Accès toutes cales
gérées par
"Pêche et Plaisance
de Cornouaille"

Tarifs particuliers

Courant force	2,05
Courant lumière	3,1
Eau	Tarif en vigueur + 25%
Ressource RH	30€/heure
Frais de dossier	50 €
Forfait occupation illégale	Frais de dossier + tarif emplacement majoré (multiplié par 3)
Liste d'attente	10 €

(1) Tarifs indiqués en TTC sauf indication contraire (tarifs évolutifs en fonction du taux de TVA en vigueur)

(2) Les zones échouables sont définies par le Syndicat mixte et correspondent aux zones au dessus de la cote 0.

(3) Taxe de séjour incluse dans les tarifs journaliers (0,44 € / navire)